



Changer de responsable legal d un enfant mineur

Par sladys

bonjour,
je suis separé du pere de mon enfant et jai la garde exculsive de mon enfant ..lui il a un droit de partage des wek end et vacance scolaire cest une ordonnance faite par le juge aux affaires familiale quand on c est separé et il me verse une pension tout les mois... aujourdhui mon enfants a 15 ans et pour des raisons personel je voudrais confier la garde a son pere des la rentrée prochaine .. je voudrais savoir quoi faire comme demarche pour mettre l enfants a la garde de son pere ... faut il que j aille au tribunal ?
ou es que je peux le signaler par telephone directement en telephonant au tribunal,?
merci pour votre reponse

Par cocotte1003

Bonjour, il vous faut saisir le jaf au moins pour faire entériner l'accord amiable que vous allez passer avec le père. Pas besoin d'avocat, cordialement